

Image not found or type unknown



Voiture en panne après le 5em jours d'achat

Par **Gense**, le **04/06/2009** à **20:25**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture le 29/5/09

Le 03/06/09 je tombe en panne sur l'autoroute

Le garagiste me dit que la poulie de l'alternateur
était cassé avant que jel'achète

ce qui a entraîné la rupture d la courroie d'accessoir
qui est entré dans la distribution

900 euros de réparation Ai je le droit de lui demander
le remboursement de la voiture?